



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Préfecture des Deux-Sèvres

13 JUIN 2018

SCSI

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,  
à**

**Pôle de la Protection des Populations  
Mission Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434  
79024 NIORT Cedex  
Tel : 05.49.17.27.00  
Fax : 05.49.17.27.96  
Courriel : [ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr)  
Ouverture des bureaux :  
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination des politiques Publiques  
et d'Appui Territorial  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 7 juin 2018

Affaire suivie par : Claudie DEVAUX  
N/Ref : CD/JD/2018 01571

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant :

**SCEA LES ROBLINS**  
Numéro SIIC 0579-00267  
SIRET : 4450648350017

Adresse de l'exploitation : Le Terrier - RORTHAIS  
79700 MAULEON

Adresse administrative : La Roblinière  
79140 BRETIGNOLLES

et à son instruction technique finalisée le 01 juin 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture », nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :  
Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef de la Mission Environnement Biologique

L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX

Jean-Louis HERAUD